

**ELECTION DE 9 A 10 ELEVES DE NIVEAU CM1  
POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS  
DE FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE**

Quel que soit notre âge, que nous soyons des adultes ou des enfants, nous sommes, tous des citoyens !

Les adultes votent pour désigner nos représentants dans toutes les instances de la nation (de la mairie à la présidence de la République).

Mais vous avez, vous aussi, la possibilité de voter pour désigner vos représentants au Conseil Municipal des Enfants.

Mieux ! TU peux même devenir candidat.

Devenir Conseiller municipal des enfants, c'est :

- **exprimer** la voix de tes camarades,
- **découvrir** comment fonctionne ta commune et faire l'**apprentissage** de la citoyenneté.
- **se dévouer, donner de soi** pour être utile aux autres en réalisant des projets d'intérêt général.
- **participer à la vie de la commune** en proposant des idées pour améliorer le quotidien de tes camarades

Alors si tu t'intéresses aux questions de l'environnement, de la sécurité routière, ou encore si tu es sensible aux autres, n'hésite pas, sois candidat et mène ta campagne.

Tu trouveras sur le site de la commune (<https://www.franquevillesaintpierre.com/conseil-municipal-des-enfants>) toutes les informations sur le rôle du conseiller municipal et la procédure à suivre pour te présenter.

L'équipe de la commission scolaire, le service des affaires scolaires et moi-même vous souhaitons à tous, une heureuse année scolaire, et une bonne campagne pour une belle élection aux futurs candidats.

Maryse BÉTOUS,  
Adjointe déléguée aux affaires scolaires,  
au centre aéré et à la petite enfance

David DECATOIRE,  
Conseiller municipal délégué en charge  
du CME